

Riom, le 27 mars 2020

Madame, Monsieur,

Suite aux mesures de confinement prises par le gouvernement pour freiner la propagation de l'épidémie Covid-19, les élus et les services de la ville de Riom sont pleinement mobilisés pour vous aider à traverser le plus sereinement possible cette période.

L'accueil de l'hôtel de ville est joignable de 8h30 à 16h30 au **04 73 33 79 00**. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est également joignable aux mêmes heures au **04 73 33 49 00**.

En cas d'urgence en-dehors de ces horaires, vous pouvez contacter l'élue d'astreinte au **06 16 40 05 10** ou me joindre personnellement au **06 04 65 07 14**. N'hésitez pas à me laisser un message afin que je puisse vous répondre dans les plus brefs délais.

Pour ceux d'entre vous qui disposent d'un accès internet (ou par un membre de votre famille), nous vous tenons régulièrement informés des décisions qui sont prises sur le site internet de la ville : [www.ville-riom.fr](http://www.ville-riom.fr)

Par ailleurs, la ville de Riom étant depuis décembre 2017 « **Mairie Vigilante et Solidaire** », nous vous encourageons à rejoindre dès à présent la communauté « *Voisins Vigilants et Solidaires* » dans votre quartier à cette adresse : <https://www.voisinsvigilants.org/ville/Riom>

Enfin, vous pouvez signaler toute personne âgée vulnérable à travers notre dispositif **Solid'R Senior** en remplissant la fiche de signalement sur notre site : <https://www.ville-riom.fr/vivre/solidarite/espace-riomois/solid-r-senior/je-signale.html> ou en appelant le CCAS au numéro indiqué ci-dessus.

À l'aide de ces dispositifs solidaires, nous développerons ensemble un **vrai réseau d'entraide** dans le respect des règles de confinement.

C'est ma responsabilité de maire de m'assurer que chacun d'entre vous se trouve en sécurité et dispose de tout le nécessaire pour vivre au quotidien.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Président du CCAS.



Pierre PECOUL.